



## Conseil Municipal de la Ville de Remiremont

### Mairie de Remiremont

1, place de l'Abbaye  
BP 30107  
88204 REMIREMONT Cedex  
Tél. : 03 29 62 42 17  
www.remiremont.fr

### Procès-Verbal de Séance du Conseil Municipal

Séance du **vendredi 23 octobre 2020** à 08 h 30

**Présidence** : M<sup>me</sup> Joceline PORTÉ, *Maire par intérim*  
puis M. Jean-Benoît TISSERAND, *Maire*.

#### Étaient présents :

Monsieur Jean-Benoît TISSERAND, Madame Joceline PORTÉ, Monsieur Roger BOURCELOT, Madame Brigitte CHARLES, Monsieur Bruno HAILLANT, Madame Anne-Marie DULUCQ, Madame Danièle FISCHER, Monsieur Frédéric SIMON, Madame Yveline LE MAREC, Madame Geneviève PY, Madame Danielle WAGNER, Monsieur Joël ROBICHON, Monsieur Bernard CREUSOT, Monsieur Jean-Claude HUTTER, Monsieur Florent POIROT, Madame Mauricette MAROTEL, Madame Christine VIOT, Madame Josée GAUTHIER, Madame Danielle HANTZ, Madame Myriam BONTAN, Madame Rétiba DJILLALI-AISSA, Monsieur Guénolé SPATZ, Monsieur Daniel N'DAO, Monsieur Jean HINGRAY, Monsieur Romain MILLOTTE, Monsieur Marwan CHOFFEL, Madame Christelle ROGGERO, Monsieur Jean-François HOLVEC.

#### Procurations :

Monsieur Philippe CLOCHÉ À Monsieur Jean HINGRAY

**Secrétaire de Séance** : M. Marwan CHOFFEL

#### Assistaient à la séance :

M<sup>me</sup> Isabelle SCHILD, *Directrice Générale des Services*,  
M<sup>me</sup> Christelle COLLIN, *Chef de Pôle « Service à la Population et Animations Intergénérationnelles »*,  
M. Mickaël GERARD, *Chef de Pôle « Administration Générale et Affaires Juridiques »*,  
M. Xavier BATTISTELLA, *Chef de Pôle « Animation et Vie Associative »*,  
M<sup>me</sup> Nathalie PERARODOT-VALENTIN, *Chef de Pôle « Ressources »*,  
M<sup>me</sup> Marie-Christine GERMAIN, *Adjoint Administratif Principal*.

Il est 08 h 30, Madame Joceline PORTÉ, Maire par intérim, ouvre la séance et demande à Monsieur Marwan CHOFFEL, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

**L'effectif est donc de membres 28 présents + 1 procuration**

**Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour, Madame PORTÉ propose d'observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Samuel PATY, victime du terrorisme.**

1 - *Institution et vie politique* - **Installation d'un Conseiller Municipal et décision de remplacement ou non de l'Adjoint**

Le Conseil, prend acte de l'installation de Monsieur Jean-François HOLVEC en remplacement de Madame Stéphanie DIDON.

2 - *Institution et vie politique* - **Election du Maire**

Madame Joceline PORTÉ, *Maire par intérim*, passe la parole à Madame Yveline LE MAREC, doyenne de l'assemblée afin qu'elle procède à l'élection du maire.

Après un seul tour de scrutin, Monsieur Jean-Benoît TISSERAND est élu Maire à l'unanimité.

***Applaudissements de l'Assemblée.***

***Madame LE MAREC ceint Monsieur TISSERAND de l'écharpe tricolore.***

***Discours de Monsieur le Maire  
Applaudissements de l'Assemblée.***

3 - *Institution et vie politique* - **Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire**

Le Conseil, adopte la proposition de Monsieur le Maire tendant à la création de 8 postes d'adjoints.

4 - *Institution et vie politique* - **Election des Adjoints**

La liste « Remiremont demain » ayant obtenu la majorité absolue a été élue et les Adjoints installés, à savoir :

- . Madame Joceline PORTÉ
- . Monsieur Roger BOURCELOT
- . Madame Brigitte CHARLES
- . Monsieur Bruno HAILLANT
- . Madame Anne-Marie DULUCQ
- . Monsieur Philippe CLOCHÉ
- . Madame Danièle FISCHER
- . Monsieur Frédéric SIMON.

5 - *Institution et vie politique* - **Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal**

Le Conseil, considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter l'Administration Communale, de donner à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions de l'Assemblée Communale, décide de charger Monsieur le Maire par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions mentionnées à l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues au rapport ci-dessus, étant entendu qu'il devra rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal, des décisions qu'il aura été amené à prendre dans le cadre de cette délégation.

***Sans question diverse, la séance est levée à 09 h. 45.***



*J. Tisserand*  
Le Maire,  
Jean-Benoît TISSERAND